



## OBJECTIF(S)

- Appréhender les obligations légales
- Acquérir des méthodologies sécurisées
- Anticiper et désamorcer les sources de conflits

## NIVEAU & PUBLIC

### ESSENTIEL

Gestionnaires locatifs débutants et confirmés  
Agents de location débutants et confirmés

**Prérequis** : aucun

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Durée** : ½ journée (soit 3,30 heures)

**Moyens pédagogiques** : Cas pratiques - Support pédagogique  
Quiz d'évaluation finale

**Matériel nécessaire** : vidéo projecteur, paper-board

**Effectif maximum** : 50

## INTERVENANT(S)

**Formateur** : Professionnel spécialisé en immobilier

*Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM*

## TARIFS

**Adhérent FNAIM** : 160 € HT

**Non Adhérent FNAIM** : 300 € HT

## PROGRAMME

### I - RAPPEL LÉGISLATIF

- Références juridiques (lois, décrets, code civil)
- Quand établir l'état des lieux
- La forme et le contenu de l'état des lieux
- Le complément d'état des lieux d'entrée
- Les honoraires

### II - LE PRÉ-ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE

- Les enjeux d'un pré-état des lieux et son impact sur le locataire
- Que relever ?
- Méthode de réalisation
- Les précautions à prendre

### III - MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION

- Les équipements indispensables / Les supports
- Orientation des pièces / Sens de la visite
- Méthode d'observation
- Transcription des éléments constatés
- Vocabulaire technique des équipements et revêtements
- L'importance des mots

### IV - LE COMPARATIF ENTRANT/SORTANT

- Réparations locatives : Les obligations du locataire
- Les dégradations et la prise en compte de la vétusté
- Les aménagements et les transformations



Programme accessible  
aux personnes  
en situation de handicap